

19 juin 2023 • Centre socioculturel Pôle Sud (rez) • Lausanne
Assemblée générale ordinaire 2023 de l'ASSOCIATION ÉCOQUARTIER

ORDRE DU JOUR

19h00 - PARTIE STATUTAIRE

- 1) Bienvenue, désignation des scrutateurs et adoption de l'ordre du jour
- 2) Adoption du PV de l'AG ordinaire du 20 juin 2022¹
- 3) Actualisation de la charte de l'AE²
 - *Rappel du motif et présentation des modifications proposées*
 - *Discussion, propositions éventuelles d'ajustements, mise au vote pour approbation*
- 4) Rapport d'activité 2022-2023
 - *Activités des pôles de travail*
 - *Coordination*
- 5) Présentation et discussion des objectifs 2022-2023
 - *Pôle « coopératives »*
 - *Pôle « Plaines-du-Loup »*
 - *Pôle « activités »*
 - *Pôle « représentation »*
- 6) Trésorerie
 - *Présentation des comptes de l'année civile 2022*
 - *Rapport des vérificatrices des comptes*
 - *Discussion et approbation des comptes 2022*
 - *Budget 2023*
- 7) Élections pour l'année 2023-2024
 - *Comité*
 - *Vérification des comptes*
- 8) Divers et propositions individuelles

Notes 1 et 2 La proposition relative à l'actualisation de la charte AE, ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée générale 2022 sont téléchargeables depuis notre site internet, au bas de la page : <http://ecoquartier.ch/aq-2023/>

20h15 - PARTIE RECREATIVE

Apéritif dinatoire sur place.

Une contribution de 10 francs sera demandée pour la nourriture et les boissons.

Merci de vous inscrire jusqu'au 12 juin auprès de bureau@ecoquartier.ch